

Comité d'Orientation Scientifique du Groupement d'Intérêt Scientifique « Incendies de Forêts »

Réunion du 1 octobre 1998

Participants : La liste alphabétique jointe fournit toutes les informations sur les identités et les adresses postale, téléphonique et, le cas échéant, électronique des participants.

Absents excusés : Alain COLENO, Jean-Patrick DEBLONDE, Pascal DOUARD, Bernard SOL

Absents excusés et représentés : Christian BARTHOD par Michèle PHELEP, Luc JORDA par Claude PICARD et Philippe MICHAUT par Philippe BODINO

1. DEROULEMENT DE LA REUNION

Elle s'est tenue à l'Agriscopie de l'Agroparc d'Avignon selon l'ordre du jour suivant :

09h00-09h30 : accueil des participants

09h30-09h45 : allocutions du président du centre INRA et du directeur de l'Agroparc

09h45-10h00 : information sur l'état d'avancement des conventions en cours

10h00-11h00 : étude des propositions

11h00-11h30 : pause café

11h30-13h00 : étude des propositions

13h00-14h30 : déjeuner

14h30-15h30 : fonctionnement du G.I.S.

15h30 : fin de la réunion, visite optionnelle des installations expérimentales INRA des Vignères

Malgré des difficultés de dernière minute, l'efficacité de Madame Eliette BONNET, de l'Agriscopie, a permis au Comité d'orientation scientifique de travailler dans de bonnes conditions.

Les animateurs du Conseil de groupement tiennent, au nom de l'ensemble des participants, à en remercier la direction et le personnel du Technopôle Régional d'Avignon.

Les participants ont été accueillis par Monsieur GENEST, secrétaire général d'Agroparc qui a succinctement présenté cette structure en phase de croissance, qui regroupe 80 établissements et entreprises et 2570 salariés et étudiants. Le centre de recherches de l'INRA constitue une composante essentielle du Technopôle.

Monsieur SCHOCH a brossé un rapide portrait du centre de recherches qui regroupe 550 agents dont plus de 400 sur les trois implantations avignonnaises. Il a souligné la nouvelle orientation du centre vers l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture, près de 250 agents du centre relèvent de cette nouvelle direction scientifique de l'INRA.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 MARS

Ce compte rendu a été établi avec retard. Il a toutefois pu être adressé à l'ensemble des participants au cours de la première décade de juillet.

Aucune remarque, aucune proposition de correction ne sont parvenues aux animateurs du GIS.

Sans remarque des participants, ce compte rendu est adopté en l'état.

3. ETAT D'AVANCEMENT DES CONVENTIONS EN COURS

3.1. Convention 61.21.14/97

Cette convention, intitulée « Etat des connaissances sur l'impact des incendies. Mise en place de protocoles expérimentaux pour le suivi des incendies de forêts et de la reconstitution des écosystèmes forestiers » a été signée entre la Direction de l'espace rural et de la forêt et l'INRA.

Elle a été notifiée le 12 décembre 1997 et vient à échéance le 11 décembre 1998.

Pour conduire à bien les travaux détaillés dans l'annexe technique, l'INRA-PIF a fait appel aux compétences des huit autres membres fondateurs du GIS en signant avec chacun d'eux des contrats de coopération.

Les tâches ont été réparties entre les partenaires selon le tableau présenté lors de la réunion du 19 mars. Chaque animateur de tâche a pour mission de rassembler les contributions des autres partenaires identifiés dans le tableau.

Des états périodiques d'avancement ont été effectués lors des réunions du groupement des 24 avril, 3 juillet et, plus particulièrement, du 4 septembre.

Le dernier état d'avancement a dressé au cours de l'après-midi du 4 septembre en présence de Jean-Michel NINGRE, SERFOB de Provence Alpes Côte d'Azur, seul membre du comité de pilotage extérieur au conseil de groupement qui avait pu se libérer.

Il a été rappelé que les animateurs ont à :

- dresser des états de l'art, aussi exhaustifs que possible, à partir de la littérature qu'ils ont pu consulter en insistant sur ce qui leur semble réaliste ou réalisable sur le terrain,
- décrire, aussi précisément que possible, les méthodes à employer en insistant sur les précautions à prendre et sur les difficultés à contourner,
- soumettre leur contribution aux autres partenaires du thème, ces contributions devront avoir circulé entre les partenaires d'un même thème avant la fin du mois d'octobre.

Tous les partenaires auront visité le site parcouru par l'incendie du 1 juillet dans la colline des chapeliers avant le **10 novembre**, date à laquelle tous les partenaires se retrouveront à **09h30 au Cemagref** pour une **visite collective** du site et un **nouvel état d'avancement** des travaux.

3.2. Convention 61.21.05/98

Cette convention, intitulée « Efficacité des coupures de combustible » a été signée par le secrétaire général du centre de recherches INRA pour le compte d'INRA-PIF et par le président de l'Université de Provence pour le compte de l'IUSTI.

Elle est remise en séance à Nicole KERMORGANT, gestionnaire administrative au Bureau de la recherche et de la technologie de la DERF.

La convention doit encore être visée par la DERF et son contrôleur financier avant d'être notifiée à l'INRA-PIF et à l'IUSTI. Ceci devrait être fait au cours du mois d'octobre. La convention débutera donc au début du mois de novembre, au plus tard au début du mois de décembre et couvrira donc la période décembre 1998 à novembre 2001.

Parallèlement à ces démarches administratives, Michel LARINI est en train de rechercher l'étudiant susceptible de soutenir une thèse sur le thème de la convention, sur financement séparé à demander au conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur.

3.3. Convention « Cartographie du risque »

Ce programme associant le Cemagref, le Pôle Cyndiniques de l'Ecole des Mines de Paris et l'agence MTDA, avait été retenu lors de la session du 19 mars 1998 du Conseil d'Orientation du GIS.

Le financement sollicité est de 380 kF TTC. La DPPR (MATE) propose une participation de 150 kF, la DERF (MAP) apportant le complément soit 230 kF.

La DERF propose de signer une convention avec les trois organismes associés. A cette convention seront joints l'annexe technique et un protocole financier entre le Cemagref, mandataire, et ses partenaires.

Une convention de même nature pourrait être signée entre la DPPR et les organismes, convention incluant la même annexe technique et le même protocole financier. Mais la DPPR ne s'est pas encore prononcée officiellement sur cette solution. L'inscription budgétaire de la subvention prévue, semble rendre difficile cette solution.

L'annualité budgétaire impose de trouver une solution, commune ou séparée, avant la fin du mois d'octobre.

4. DISCUSSION DES PROPOSITIONS DE RECHERCHE

4.1. Modalités suivies

Daniel ALEXANDRIAN rappelle brièvement le déroulement de la procédure d'appel à propositions et comment elles ont été étudiées.

Lors de sa réunion du 24 avril 1998, le conseil de groupement décide de lancer un appel à propositions. Cet appel est ouvert aux membres du conseil de groupement ainsi qu'aux équipes, laboratoires ou individus susceptibles de devenir membres partenaires.

Le conseil répartit cette tâche d'informations entre ses membres selon le tableau ci-dessous :

CEREN :	LEMTA - CNRS, Nancy LEPT - CNRS, Talence (33)
INRA-PIF :	SIME, Prades (66)
IUSTI :	Université de Corte (2B)
MTDA :	Laboratoire de Géographie, Aix Centre d'Etude des Relations Sociales, Aix Laboratoire de la Police Nationale, Marseille CETE Méditerranée, Aix CIRAD, Montpellier Espaces Méditerranéens (Phox- Amphoux, 83)
Cyndiniques :	Ecole des Mines d'Alès LGAM, Université de Nice

L'appel à proposition était accompagné du plan-type ci-après :

- Titre et auteurs
- Contexte finalisé
- Contexte scientifique
- Démarche scientifique
- Résultats attendus
- Répartition des tâches entre les partenaires
- Plan de financement et coûts exprimés T.T.C.

Les opérations se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- **vendredi 26 juin** : date limite pour remettre les propositions à la domiciliation du GIS ;
- **vendredi 3 juillet** : analyse des propositions par le conseil de groupement, les observations et les conclusions émises par le conseil de groupement ainsi qu'éventuellement quelques recommandations pour la rédaction finale, ont été envoyées à chaque auteur dans les jours qui ont suivi la réunion ;
- **vendredi 28 août** : date limite pour remettre les propositions modifiées à la domiciliation du GIS ;
- **vendredi 4 septembre** : les auteurs sont invités à présenter leurs propositions au conseil de groupement ;
- dans les jours qui ont suivi, les huit propositions, dans leur version définitive, sont envoyées aux membres du comité d'orientation scientifique.

4.2 : Etude de la corrélation entre données satellitaires et végétales

Cette proposition est présentée par trois groupes d'équipes :

- Géode - CNRS, Université de Toulouse
- LCT-Cemagref, INRA, ONF, CEFE-CNRS, IFN
- CEREN, CTIG, Météo-France

Cette proposition résulte de la fusion de trois projets qui avaient été présentés séparément le 3 juillet. A la demande de conseil de groupement, Claude PICARD a réuni les auteurs le 30 juillet pour fusionner leurs projets en une seule proposition.

Trois approches sont comparées au cours de la première année :

- analyser la relation entre des descripteurs spectraux et biophysiques en étudiant le rôle des facteurs d'échelle dans la mesure ;
- étudier la variabilité spatiale de la teneur en eau des végétaux en vue de valider les indices satellitaires ;
- constituer une base de données en vue d'une modélisation statistique du danger d'éclosion.

La démarche consiste à :

- acquérir simultanément les données et à les mettre en relation statistique en tenant compte du rôle des facteurs d'échelles ;
- sélectionner des sites homogènes et analyser simultanément les données satellitaires et la variabilité de la teneur en eau ;
- constituer une base de données : végétation, météo, satellite et modélisation statistique en vue d'un zonage du danger d'éclosion.

Le budget de cette proposition d'une durée de deux ans, s'élève à 745 kF pour la première année :

- premier groupe : 200 kF
- deuxième groupe : 245 kF
- troisième groupe : 300 kF

Le comité d'orientation scientifique souligne l'intérêt d'étudier les corrélations entre l'état de la végétation, plus particulièrement sa teneur en eau, et les données issues de l'imagerie satellitaire.

Plusieurs intervenants insistent sur la disparité des échelles d'analyse, de l'ordre du m² pour la végétation, 1 voire 10 km² pour les données du satellite.

Jacques GRELU et Philippe BODINO rappellent l'existence du réseau « Teneurs en eau de combustibles forestiers » constitué de deux sites de prélèvement pour chacun des quinze départements de l'Entente et pour lesquels les données de terrain des étés 1996, 1997 et 1998, à raison de deux mesures hebdomadaires, sont désormais disponibles.

Yves BIROT souligne l'hétérogénéité de la proposition - Michèle PHELEP parle de juxtaposition plutôt que de fusion - l'absence de protocoles communs et l'incohérence des démarches des trois groupes.

Claude PICARD, coordinateur de la proposition rappelle qu'il a organisé, à la demande du conseil de groupement, une réunion de concertation entre les trois groupes et que la proposition est le résultat de cette concertation.

Plusieurs intervenants soulignent combien il est important que soit établie la liaison entre :

- des mesures ponctuelles dans l'espace et le temps ;
- les données au niveau du pixel ;
- la prévision du danger d'éclosion à l'échelle des massifs, voire des secteurs de Météo-France.

Compte tenu de l'importance de ce thème, de la diversité des démarches proposées et de la nécessité de déboucher sur un projet cohérent, le conseil de groupement est chargé de mettre en place un groupe de travail qui comprend les équipes impliquées dans la proposition, ainsi que Albert MAILLET (DRONF, Aix), Jacques GRELU (DPFM, Marseille) et Jean-Claude BOYRIE (SERFOB-LR, Montpellier).

Ce groupe se réunit une première fois le 4 novembre 1998 à 14h30 dans les locaux du SERFOB-LR de Montpellier.

Une nouvelle proposition devrait être soumise à la session d'automne 1999 du comité d'orientation scientifique pour un financement éventuel en 2000, à moins qu'elle ne soit prête pour la prochaine session.

4.3 : Potentialités d'inflammation des formations végétales méditerranéennes.....

Cette proposition est présentée par :

- l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie de l'Université de Provence, Marseille Saint Jérôme
- le CEREN de Valabre, Gardanne (13).

Une première version avait été présentée à la réunion du comité d'orientation scientifique du 19 mars 1998.

La version actuelle a été profondément modifiée par les auteurs pour tenir compte des recommandations émises par le comité d'orientation scientifique lors de cette réunion.

L'objectif de la proposition est de déterminer :

- les formations à risque sur la base de leur aptitude à libérer des substances terpéniques ;
- les conditions de cette libération.

Compte tenu des recommandations, seule la garrigue à romarin en plein découvert et sous couvert de Pin d'Alep a été retenue.

Deux périodes de mesures sont prévues (hiver et été) de manière à obtenir des résultats contrastés et à pouvoir préciser la méthode de capture des substances volatiles.

Le coût de cette proposition, d'une durée de douze mois est de 430 kF :

- IMEP : 250 kF principalement en équipement
- CEREN : 180 kF principalement en personnels

Les membres du comité d'orientation scientifique tiennent à souligner la qualité scientifique de la proposition et apprécient que les auteurs aient tenu compte de leurs recommandations.

La DERF accepte de prendre intégralement en charge cette proposition sur les crédits de l'année 1998.

Il est demandé aux auteurs d'instruire très rapidement le dossier de demande de subvention de façon à ce que la convention puisse être notifiée au début de 1999, ce qui permettrait d'effectuer l'essentiel des travaux au cours de la même année.

4.4 : Evaluation de l'impact sylvo-pastoral des coupures pâturées à but DFCI dans les peuplements à *Quercus suber* des Pyrénées-Orientales

Cette proposition coordonnée par GEODE de l'Université de Toulouse regroupe des équipes de :

- l'Université de Perpignan,
- du Laboratoire Arago, de l'université Paris VI, à Bagnuls sur Mer,
- du Département Sciences de l'Environnement de l'Université de Gérone (Espagne),
- du SIME des Pyrénées Orientales, à Prades.

Cette proposition est la version modifiée, sur la base des recommandations du conseil de groupement.

*L'objectif est de suivre l'impact du pâturage dans les peuplements de *Quercus suber* et les maquis associés dans les Pyrénées Orientales :*

- *qualité de la ressource agricole*
- *impact des aménagements sur la subéraie*
- *suivi de la biodiversité faunistique*

La démarche consiste en l'étude sur trois sites, à raison de trois zones par site et sur trois sites « simplifiés » :

- *analyse historique sur trois échelles de temps,*
- *suivi à l'échelle parcellaire de la végétation, de la pédologie et de la faune.*

Le coût de la proposition sur trois années est de 585 kF, la subvention demandée est de 260 kF dont 100 kF pour la première année.

Jean-Claude BOYRIE et Louis AMANDIER soulignent combien ils sont intéressés par cette proposition ; les questions de gestion des espaces naturels soulevées sont de première importance pour le SERFOB-LR, en particulier en forêt privée.

Yves BIROT fait remarquer que les auteurs auraient intérêt à limiter leur problématique et à recentrer l'objectif de l'étude sur la dynamique contemporaine de ces formations.

La dynamique historique sort du champ du GIS et la biodiversité est un tout, pourquoi limiter l'étude à certaines composantes de l'écosystème.

En conclusion, aucune structure n'est prête à financer la proposition en l'état.

Compte tenu de l'intérêt manifesté par les services gestionnaires, les auteurs sont invités à recentrer leur proposition sur la base des recommandations ci-dessus dans l'optique d'une nouvelle présentation à la session d'automne du comité d'orientation scientifique.

4.5 : Pyroscope, l'autorésistance des peuplements forestiers au feu en Corse du Sud.

Cette proposition est la troisième version élaborée par Espaces Méditerranéens à partir des recommandations des conseils de groupement du 3 juillet et du 4 septembre.

L'objectif est d'organiser et de mettre en relation les sources d'information pour définir :

- *les conditions de survie d'un peuplement*
- *l'efficacité du débroussaillage*
- *les conditions pour éviter les feux de cime*

La démarche retenue prend en compte le contexte de la Corse, l'expérience et les enjeux locaux.

L'approche s'effectue à l'échelle des peuplements :

- *caractérisation a priori de la résistance (bibliographie, fiches de terrain, cartographie, et typologie),*
- *résistance au passage de l'incendie (fiche de terrain adaptée, collecte in situ, état du peuplement après incendie),*
- *enquêtes sur forêts incendiées (reconstitution du feu et état du peuplement).*

Le financement demandé sur trois ans est de 720 kF.

Une large discussion s'est instaurée au sein du comité d'orientation scientifique sur les notions de retours d'expérience et d'auto-résistance des peuplements, du moins au sens donné par les auteurs. De nombreux intervenants soulignent les ambiguïtés qu'elles recouvrent ici.

Jacques GRELU fait part du souci de la délégation d'élargir le retour d'expérience aux actions de prévention, notamment les équipements de DFCI et plus généralement les travaux forestiers."

La méthodologie retenue, en particulier les enquêtes sur forêts incendiées, pose problème car les états initiaux sont rarement connus.

De plus, il semble que cette étude ne pourra être réellement conduite que si les incendies éclatent puis se propagent sur les sites préalablement choisis.

En conclusion, aucune structure n'est prête à financer la proposition en l'état.

Les auteurs sont invités à revoir complètement leur proposition avant de la soumettre de nouveau.

4.6 : Instrumentation et mesures de données sur les incendies de forêt

Cette proposition est présentée par le CEREN ainsi que :

- le Laboratoire d'Energétique et de Mécanique Théorique et Appliquée, CNRS, Nancy
- le Laboratoire Energétique et Phénomènes de Transfert, CNRS, Talence
- le Service Départemental d'Incendies et de Secours des Bouches du Rhône, Marseille

L'objectif est la mise au point d'un capteur mesurant le flux d'énergie libérée par l'incendie au lieu et place de la variation de la température due à cet incendie.

La démarche consiste à :

- *modéliser le capteur*
- *le réaliser pratiquement et l'évaluer*
- *valider la grandeur mesurée.*

Le financement demandé pour cette étude sur trois ans est :

- *de 450 kF pour l'équipement, le fonctionnement et les déplacements*
- *de 400 kF pour une bourse de thèse associée.*

Michèle PHELEP rappelle que la DERF ne finance pas les bourses de thèse et invite les auteurs à se tourner vers d'autres sources de financement pour la bourse de thèse associée.

L'originalité du projet, son aspect novateur sont soulignés par plusieurs intervenants ; la mesure directe des flux d'énergie est considérée comme d'avenir par rapport aux mesures de température qui, au mieux, ne décrivent que les effets de l'incendie et non l'incendie lui-même.

Certains s'interrogent toutefois sur la faisabilité de l'opération, la démarche faisant appel à la modélisation pour concevoir le capteur puis pour le valider n'est pas décrite avec suffisamment de précision.

Néanmoins, les auteurs sont invités à présenter leur proposition à la prochaine session du comité d'orientation scientifique en vue d'une instruction positive, à condition de développer la démarche scientifique et de décrire précisément les principes et le mode de réalisation du capteur.

4.7 : Stratégies de croissance des espèces arbustives et arborées de la garrigue méditerranéenne

Cette proposition a été élaborée par le programme « Modélisation des plantes » du CIRAD de Montpellier.

L'objectif est de mettre à la disposition des utilisateurs des modèles architecturaux d'espèces arbustives :

- *non encore élaborés par le CIRAD*
- *posant par leur structure même des problèmes de modélisation non rencontrés jusqu'ici,*
- *qui seront indispensables pour utiliser les résultats des projets « Efficacité des coupures de combustibles » et « Potentialités d'inflammation des formations végétales méditerranéennes ».*

La démarche consiste, dans un premier temps, à connaître les espèces, dans un deuxième temps à estimer les paramètres de la croissance.

Le financement demandé sur deux années est de 252 kF, répartis à égalité entre les deux années.

L'intérêt de conduire des recherches de manière à anticiper sur les besoins de connaissance est souligné par plusieurs intervenants.

De même, il est signalé que l'auteur de la proposition a sollicité plusieurs membres du GIS, en particulier l'INRA-PIF qui n'a pu répondre favorablement à la demande, estimant que ce type d'étude se situe à l'amont de ses propres travaux.

En raison même du caractère mono-disciplinaire de l'étude, l'auteur est invité à mieux structurer sa proposition de façon à ce qu'elle puisse être instruite positivement au cours de la prochaine session du comité d'orientation scientifique.

4.8 : Ville et forêt

Cette proposition a été élaborée par le Centre d'Etude des Relations Sociales de l'Université d'Aix-Marseille.

Le conseil de groupement ne disposant pas de compétence dans ce domaine pour évaluer cette proposition l'a fait expertiser. Les observations des experts ont été communiquées aux auteurs qui les ont prises en compte dans la dernière version de leur proposition.

L'objectif de la proposition est d'intégrer les incendies de forêt dans un fonctionnement urbain de celle-ci et dans une dynamique territoriale.

La démarche retenue passe par :

- *la mise au point d'une procédure décisionnelle prenant en compte l'insertion dynamique de la forêt dans le milieu urbain,*
- *une enquête auprès d'un échantillon de la population des Bouches du Rhône et du Var et des acteurs publics et associatifs afin de tester la relation ville-forêt et d'élaborer une procédure décisionnelle fondée sur une évaluation plus large des conséquences des stratégies de l'interface ville-forêt.*

L'étude est prévue en deux étapes :

- *la première, exploratoire, pour mettre au point la problématique et tester les protocoles de recueil de l'information,*
- *la seconde consacrée au déroulement de l'enquête puis à l'exploitation des résultats.*

Le coût de l'étude s'élève sur deux ans à 400 kF :

- *première étape : 120 kF*
- *seconde étape : 280 kF*

Le conseil de groupement avait regretté que l'équipe rédactrice n'ait pas recherché à élaborer une proposition en coopération avec des équipes de recherche partiellement impliquées sur des thèmes proches des préoccupations des auteurs. De même, il avait souligné combien dommageable lui paraissait le fait que les auteurs aient plus centré leur proposition sur la forêt que sur les incendies de forêt

Jacques GRELU souligne l'intérêt de la démarche dont la pertinence est attestée par plusieurs intervenants même si nombreux sont ceux qui

émettent des doutes quant à la possibilité d'utiliser ces outils pour cerner les incendies de forêt. Il estime qu'une telle étude relève totalement des préoccupations de la DPPR et souhaite qu'elle s'engage fermement à financer ce type de propositions de recherche.

Vincent GODIN confirme ces propos mais précise qu'il ne dispose pas d'éléments suffisants de sa direction pour s'engager plus avant.

Il est indiqué qu'une enquête sur la perception de la forêt méditerranéenne par ses habitants a été réalisée dans les années 87-88 par l'agence HAVAS, il serait intéressant de mettre ses résultats en perspective.

Yves BIROT et Michèle PHELEP estiment que cette proposition dépasse le champ du GIS. Entreraient dans ses compétences des sujets ayant trait à l'économie de la protection contre les incendies.

Philippe BODINO, au nom du CIRCOSC et de celui des directeurs départementaux des services d'incendies et de secours, précise qu'une forte demande existe sur l'économie de la lutte ainsi que sur les données à prendre en compte pour « choisir entre les incendies ».

En conclusion, la proposition sort du champ du GIS. Les questions économiques, liées aux incendies, seront considérées comme des cibles prioritaires en 1999.

En conséquence, les auteurs sont invités à recentrer leur proposition sur les incendies de forêt pour la soumettre à la session d'automne du comité d'orientation scientifique.

4.9 : Analyse spatiale et fonctionnelle de la réponse des écosystèmes après incendie en basse Provence calcaire

Cette proposition élaborée conjointement par l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie de l'Université de Provence et par le Cemagref.

C'est une version totalement remaniée de la proposition « Impacts écologiques et paysager des incendies sur les garrigues et les forêts » qui avait été soumise sans succès au comité d'orientation scientifique du 19 mars 1998.

L'objectif de cette étude est d'évaluer le facteur « Dimension de la zone perturbée » par rapport aux patrons de recolonisation du pin d'Alep après incendie.

La démarche intègre les aspects historiques des territoires concernés, en particulier les activités humaines, et leurs caractéristiques abiotiques classiques.

Pour cerner la dynamique de recolonisation par le Pin d'Alep des espaces incendiés, les opérations comporteront :

- *une analyse floristique à différentes échelles spatiales,*

- *une approche de la régénération naturelle du pin d'Alep à partir de la banque et de la pluie de graines.*

Le coût de la proposition sur trois années s'élève à 600 kF :

- *le conseil général des Bouches du Rhône : 100 kF*
- *le conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur : 200 kF*
- *participation demandée : 300 kF*

Sur les 600kF, la part de l'IMEP s'élève à 407 kF, celle du Cemagref à 193 kF

A signaler, une étude bibliographique très complète sur ce sujet avait été jointe à une version intermédiaire de la proposition. Le conseil de groupement a décidé de ne pas la joindre à la proposition définitive pour l'inclure dans les documents qui relèveront de la convention 61.21.14/97 (voir paragraphe 3.1)

Une très longue discussion s'instaure en raison de l'intérêt du thème et de la pertinence de la démarche.

Plusieurs intervenants proposent que les auteurs modifient le titre pour focaliser la proposition sur la dynamique du pin d'Alep après incendie et sur l'étude des conditions dans lesquelles le pin d'Alep se régénère.

La dynamique de recolonisation du pin d'Alep est puissante (certains intervenants le décrivent comme une « mauvaise herbe »). Toutefois, la réduction du nombre de semenciers et l'appauvrissement possible de la variabilité génétique par le feu (par ex : sélection des individus sérotineux) posent la question de la durabilité des peuplements reconstitués.

Le pool génétique reconstitué est-il identique au pool initial ?

Dans le cas d'une réponse négative, les nouveaux peuplements sont-ils globalement « adaptés » ?

Au-delà de cette proposition, les données recueillies pourraient alimenter d'autres études sur l'évolution de la diversité des peuplements et sur leur durabilité à long terme.

Compte tenu de l'enveloppe disponible à la DERF et du choix de la proposition « Potentialités d'inflammation des formations végétales méditerranéennes », les auteurs sont conviés à simplifier le texte de la proposition en vue d'une instruction positive lors de la prochaine session.

5. FONCTIONNEMENT DU G.I.S.

Un tour de table a permis à chaque participant d'indiquer les propositions qui, à ses yeux, présentaient le plus d'intérêt.

Il a également permis à chacun de faire des propositions pour améliorer le fonctionnement du comité d'orientation scientifique de manière à optimiser ses moyens de travail.

De cette large discussion, il ressort :

1. L'accord unanime du comité d'orientation scientifique sur le projet « Potentialités d'inflammation des formations végétales méditerranéennes »
2. Les auteurs des propositions « Instrumentation et mesures de données sur les incendies de forêt », « Stratégies de croissance des espèces arbustives et arborées de la garrigue méditerranéenne » et « Analyse spatiale et fonctionnelle de la réponse des écosystèmes après incendie en basse Provence calcaire » sont invités à soumettre des versions tenant compte des recommandations du comité d'orientation scientifique à sa prochaine session ; elles seront instruites avec un préjugé positif.
3. La proposition « Etude de la corrélation entre données satellitaires et végétales » doit être « retravailler » par un groupe de travail animé par Jacques GRELU et Jean-Claude BOYRIE réunissant les équipes impliquées dans la proposition et incluant Albert MAILLET (DRONF, Aix).
4. Le GIS doit définir les cibles prioritaires pour aider à la rédaction des propositions ; compte tenu des conclusions ci-dessus qui consommeront probablement la totalité des moyens financiers de l'exercice 1999, le comité d'orientation scientifique en propose trois pour l'an 2000, la télédétection, les aspects économiques et le retour d'expériences.
5. Pour qu'une proposition puisse être éligible, le montant de la subvention demandée ne doit pas dépasser 500 kF T.T.C.
6. Afin d'améliorer le travail au sein du comité d'orientation scientifique, il est demandé au conseil de groupement de désigner, pour chaque proposition, deux rapporteurs, l'un du conseil de groupement, l'autre du comité d'orientation scientifique. Ceci devrait permettre une analyse des propositions plus en profondeur.

6. PROCHAINE SESSION DU COMITE D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE

La prochaine session du comité d'orientation scientifique est fixée au **jeudi 18 mars 1999**. Elle se déroulera dans les locaux du **CNRS-CEFE à Montpellier**.

Il se peut que Jean-Louis ROUSSEL, le chef du bureau de la protection de la forêt au sein de la DERF, puisse participer à cette prochaine réunion.

7. VISITE DES INSTALLATIONS EXPERIMENTALES DE L'INRA-PIF AUX VIGNERES

Quelques participants ont tenu à profiter de l'occasion pour :

- visiter les installations expérimentales que l'INRA-PIF possède aux Vignères,
- assister à une démonstration de propagation du feu ascendant dans une litière d'aiguilles de Pin maritime,
- débattre de l'orientation à donner aux travaux conduits dans ces installations.

Il a été largement souligné que la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne ont, aux côtés du programme Environnement et Climat de la Direction Générale XII de la Commission Européenne, largement participé au financement de ces installations.

Sur proposition des responsables de ce programme et dans la perspective du 5^{ème} programme-cadre de recherche, développement et technologie, un colloque de restitution du projet EFAISTOS, aura lieu le **vendredi 26 mars 1999** aux Vignères.

Ce colloque se tiendra en présence de responsables de la DGXII, mais probablement de ceux des directions générales également impliquées dans la problématique des incendies de forêt, comme la DG VI et la DG XIII.

La totalité des membres du GIS, y seront conviés ainsi que des représentants de la DPFM et de la DERF et des responsables des services de gestion forestière et de lutte des pays du bassin méditerranéen.

Noms et adresses des participants

Prénom NOM	Organisme ou Service	Adresse postale	Téléphone	Fax	E-mail
Daniel ALEXANDRIAN	Agence MTDA	298, avenue du Club Hippique 13090 AIX EN PROVENCE	04.42.20.12.57	04.42.20.16.35	mtda @aix.pacwan.net
Louis AMANDIER	Centre Régional de la Propriété Forestière Provence Alpes Côte d'Azur	7 impasse Ricard Digne F-13008 MARSEILLE	04.91.62.22.30	04.91.08.86.56	
Michel BARITEAU	INRA Recherches Forestières Méditerranéennes	avenue Antonio Vivaldi 84000 AVIGNON	04.90.13.59.26	04.90.13.59.59	bariteau @avignon.inra.fr
Yves BIROT	INRA Département « Forêts et Milieux Naturels »	ENGREF 19 avenue du Maine 75032 PARIS cedex 15	01.45.49.89.75	01.45.49.88.39	remy @paris.inra.fr
Philippe BODINO	CIRCOSC	Sécurité Civile Valabre 13120 GARDANNE	04.42.94.94.00	04.42.94.94.39	-
Gilles BONIN	Université de Provence Faculté des Sciences et Techniques de Saint Jérôme Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie	Case 421 bis F-13397 MARSEILLE Cedex 20	04 91 28 82 59	04 91 28 87 07	gilles.bonin @bioeco.u-3mrs.fr
Philippe BOURDENET	Office National des Forêts Section Technique Interrégionale	1175 Chemin du Lavarin 84000 AVIGNON	04.90.89.32.39	04.90.89.85.63	-
Jean-Claude BOYRIE	DREAF – SERFOB Languedoc – Roussillon	ZAC d'Alco BP 3045 34034 MONTPELLIER cedex 01	04.67.10.18.20	04.67.10.01.10	-
Siegfried DAVICO	DREAF – SERFOB Languedoc – Roussillon	ZAC d'Alco BP 3045 34034 MONTPELLIER cedex 01	04.67.10.18.20	04.67.10.01.10	-
Chantal GILLET	Région P.A.C.A. Service Forêt	27 place Jules Guesde 13481 MARSEILLE cedex 20	04.91.57.50.57	-	-

Noms et adresses des participants (suite)

Prénom NOM	Organisme ou Service	Adresse postale	Téléphone	Fax	E-mail
Dominique GILLON	CEFE-CNRS	1919, route de Mende 34293 Montpellier cedex 5	04.67.61.32.92	04.67.41.21.38	gillon @cefe.cnrs-mop.fr
Frédérique GIROUD	CEREN	Securité Civile Valabre 13120 GARDANNE	04.42.94.95.10	04.42.94.95.27	geo.ceren @hol.fr
Vincent GODIN	DIREN Provence Alpes Côte d'Azur	B.P. 120 Le Tholonet F-13603 AIX EN PROVENCE	04 42 66 65 15	04 42 66 66 01	vincent.godin @paca.environneme nt.gouv.fr
Jacques GRELU	Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne	Préfecture des Bouches du Rhône 66A rue Saint Sébastien 13006 MARSEILLE	04.91.15.67.79	04.91.15.66.96	
Franck GUARNIERI	ARMINES Pôle Cindyniques	Rue Claude Daunesse – BP 207 06904 SOPHIA ANTIPOLIS cedex	04.93.95.74.86	04.93.65.43.04	guarnieri @cindy.cma.fr
Nicole KERMORGANT	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Direction de l'Espace Rural et de la Forêt Bureau de la Recherche et de la Technologie	19 avenue du Maine 75732 PARIS cedex 15	01.49.55.51.50	01.49.55.40.76	-
Michel LARINI	UISTI Université Aix – Marseille 1	Technopôle Château Gombert 5 rue Enrico Fermi 13453 Marseille cedex 13	04.91.10.69.21	04.91.10.69.69	larini @iusti.univ-mrs.fr
Michèle PHELEP	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Direction de l'Espace Rural et de la Forêt Bureau de la Recherche et de la Technologie	19 avenue du Maine 75732 PARIS cedex 15	01.49.55.52.55	01.49.55.40.76	-
Claude PICARD	CEREN	Securité Civile Valabre 13120 GARDANNE	04.42.94.95.10	04.42.94.95.27	yasmin.ceren @hol.fr

Noms et adresses des participants (fin)

Prénom NOM	Organisme ou Service	Adresse postale	Téléphone	Fax	E-mail
Francis SUSINI	DDAF13 Service Forêt Environnement	154 avenue de Hambourg B.P. 247 13285 MARSEILLE cedex 08	04.91.76.73.25	04.91.76.73.40	-
Jean-Jacques TOLRON	Cemagref	Le Tholonet - BP 31 13612 AIX en PROVENCE cedex 1	04.42.66.99.59	04.42.66.99.71	jean-jacques.tolron @cemagref.fr
Jean-Charles VALETTE	INRA – URFM Prévention des Incendies de Forêt	Avenue A. Vivaldi 84000 AVIGNON	04.90.13.59.36	04.90.13.59.59	valette @avignon.inra.fr

Noms et adresses des membres du Comité d'orientation scientifique au 1 octobre 1998

Prénom NOM	Organisme ou Service	Adresse postale	Téléphone	Fax	E-mail
Christian BARTHOD	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Direction de l'Espace Rural et de la Forêt Sous Direction de la Forêt	19 avenue du Maine 75732 PARIS cedex 15	01.49.55.51.19	01.49.55.41.97	ministereforet @calua.net
Yves BIROT	INRA Département « Forêts et Milieux Naturels »	ENGREF 19 avenue du Maine 75032 PARIS cedex 15	01.45.49.89.75	01.45.49.88.39	remy @paris.inra.fr
Philippe BODINO	CIRCOSC	Sécurité Civile Valabre 13120 GARDANNE	04.42.94.94.00	04.42.94.94.39	-
Jean-Claude BOYRIE	DREAF – SERFOB Languedoc – Roussillon	ZAC d'Alco BP 3045 34034 MONTPELLIER cedex 01	04.67.10.18.20	04.67.10.01.10	-
Alain COLENO	Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie DT A2	1, rue Descartes F-75005 PARIS	01 46 34 47 21	01 46 34 47 67	coleno@dgrt.mesr.fr
Jean-Patrick DEBLONDE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques Sous – Direction de la Prévention des Risques Majeurs	20 avenue de Ségur 75732 PARIS cedex 15	01.42.19.15.64	01 42 19 14 63	patrick.deblonde @environnement.go uv.fr
Chantal GILLET	Région P.A.C.A. Service Forêt	27 place Jules Guesde 13481 MARSEILLE cedex 20	04.91.57.50.57	-	-
Vincent GODIN	DIREN Provence Alpes Côte d'Azur	B.P. 120 Le Tholonet 13603 AIX EN PROVENCE	04.42.66.65.15	04.42.66.65.11	vincent.godin @paca.environneme nt.gouv.fr
Jacques GRELU	Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne	Préfecture des Bouches du Rhône 66A rue Saint Sébastien 13006 MARSEILLE	04.91.15 67 79	04.91.15 66 96	

Noms et adresses des membres du Comité d'orientation scientifique au 1 octobre 1998 (suite et fin)

Prénom NOM	Organisme ou Service	Adresse postale	Téléphone	Fax	E-mail
Bernard GUAY	Centre Régional de la Propriété Forestière Provence Alpes Côte d'Azur	7 impasse Ricard Digne 13008 MARSEILLE	04.95.04.59.04	04.91.08.86.56	
Luc JORDA	Association Nationale des Directeurs Départementaux des Services d'Incendies et de Secours	Service Départemental d'Incendies et de Secours Z.I. La Delorme 13000 MARSEILLE	04.91.28.47.89	-	-
Philippe MICHAUT	Ministère de l'Intérieur Direction de la Sécurité Civile Opérations de Secours	1 place Beauvau 75008 PARIS cedex 8			
François POLI	Collectivité Territoriale de Corse Service Agriculture et Forêt	22 cours Grandval B.P. 215 20187 AJACCIO cedex			
Laurent PRADELIE	Conseil Régional Languedoc – Roussillon Agence Méditerranéenne de l'Environnement	201 avenue de la Pompignane 34064 MONTPELLIER Cedex 2			
Francis SUSINI	DDAF13 Service Forêt Environnement	154 avenue de Hambourg B.P. 247 13285 MARSEILLE cedex 08	04.91.76.73.25	04.91.76.73.40	-